

Des aides pour en finir avec les passoires énergétiques du centre-ville de Vire Normandie

Des subventions existent pour rénover son logement à Vire (Calvados). Propriétaire, vous pouvez contacter le CDHAT et vous faire accompagner dans ses démarches de gain énergétique.



Enormément de logements du centre-ville de Vire (Calvados) nécessitent de gros travaux. Le CDHAT est là pour accompagner les propriétaires. ©Christopher LEBRANCHU

Le papier peint est jauni par le temps et sent « bon » les années 60-70. Dans ce grand logement du **centre-ville de Vire** (Calvados), les années se sont écoulées sans que de **gros travaux** ne soient réalisés.

Il est resté dans son jus, comme on dit. Mais dans quelques mois, il retrouvera son lustre d'antan, une pointe de **modernité** en plus.

Aller chercher le plus de financements

En effet, le propriétaire de ce **T3 rue d'Aigneaux**, qui souhaite le mettre en location, a reçu le soutien du **CDHAT** dans le cadre de l'**Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)**.

« C'est un bel appartement en termes de volume, mais clairement il n'est pas possible de le louer comme ça. C'est une passoire énergétique. Notre rôle est d'accompagner les personnes en allant chercher le plus de financements extérieurs pour le rénover. » - Barbara Ozouf-Gascoin, responsable adjointe au sein du service habitat du CDHAT.



De nombreux acteurs sont nécessaires pour que l'amélioration de l'habitat avance à Vire. ©Christopher LEBRANCHU

Et les aides peuvent être conséquentes. A titre d'exemple, pour ce logement, sur les presque **80 000 € de travaux**, la moitié sera financée par des subventions, soit presque 40 000 €.

Ces **aides financières** se décomposent ainsi pour le logement de 83m² : 20 000€ de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et 2 000€ d'Habiter mieux ; 7 700€ de Vire Normandie ; Et 10 000€ de la Région Normandie.

En contrepartie, le propriétaire s'engage à plafonner le loyer à hauteur de **457€ par mois**, durant 6 ans. Et les travaux engagés doivent répondre aux exigences énergétiques de l'Anah. Ce sera le cas, puisque cette réhabilitation permettra un **gain d'énergie de 71%** après le chantier.

Ramener de la population en cœur de ville

Après un premier contact avec le demandeur, le **CDHAT** fait un repérage, réalise les investigations nécessaires ainsi que les études de faisabilité puis aide dans le montage des dossiers... Sans aucune facturation auprès des propriétaires.

La mission du CHAT est **prise en charge par la collectivité** qui, elle, a tout intérêt à ce que ce dispositif touche le maximum de population.

En effet, l'enjeu est celui de faire revivre les **habitations de la Reconstruction**, nombreuses dans le **cœur de Vire**, mais trop souvent laissées dans un mauvais état.

« On doit tout faire pour que le parc soit occupé. » - Marc Andreu Sabater, maire de Vire Normandie

Important, l'appel au CDHAT doit être réalisé avant d'entamer les moindres travaux.

167

Il s'agit du nombre de logements rénovés depuis juillet 2020 et la mise en place de ces OPAH. Dont 52 habitations vacantes avant travaux qui ont été remises sur le marché immobilier.

Le CDHAT se tient à la disposition de toutes les personnes désirant des informations sur les différentes aides financières dans le cadre de la rénovation des logements. Par téléphone, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, au 02 31 53 73 73 ou 02 33 75 62 40. Mail : contact@cdhat.fr Des permanences ont également lieu les 1^{ers} mercredis de chaque mois et les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 9h à 12h, à l'Intercom de la Vire au Noireau, 20 rue d'Aigneaux.